Que, nonobstant les dispositions du dit Acte, l'Officier-rapporteur décida que les voix pour l'élection d'un Membre, pour le comté de Russell, seraient prises dans les dits townships de Osgoode et Glocester.

Qu'avant l'ouverture du poll dans les dits townships de Glocester et Osgoode, le dit Archibald Petrie remit entre les mains des Députés Officiers-rapporteurs des dits townships un protêt contre la tenue du poll en iceux, attendu qu'il considérait que les dits derniers townships formaient partie du comté de Carleton; lequel protêt est annexé aux livres de poll des dits townships.

Que le dit Archibald Petrie avait la grande majorité des voix dans les dits townships de Cumberland, Clarence, Cambridge, et Russell, lesquels forment le comté de Russell, comme vos Pétitionnaires le prétendent respectueusement.

Que le dit William Stewart ayant obtenu un plus grand nombre de voix dans Glocester et Osgoode qu'il n'en a été donné au dit Archibald Petric dans les quatre autres townships ci-dessus nommés, l'Officier-rapporteur proclama le dit W. Stewart dument élu pour représenter le comté de Russell, dans l'Assemblée Législative de cette Province.

Vos Pétitionnaires soumettent, humblement, tous ces faits à la considération de votre Honorable Chambre, afin qu'elle puisse décider si les townships de Glocester et Osgoode formaient, ou non, partie du comté de Russell, lors de la dite élection ; et s'ils n'en formaient pas partie, ils prient votre Honorable Chambre de vouloir bien ordonner d'amender le dit Rapport en biffant le nom de William Stewart, et insérant à sa place celui d'Archibald Petrie; ce dernier ayant alors la majorité des voix légales dans le dit comté de Russell, afin qu'il puisse prendre son siège pour nous représenter dans votre Honorable Chambre, et ils prient votre Honorable Chambre de vouloir bien ordonner à cet égard ce qu'elle trouvera juste et convenable.

De P. C. Valois, et autres, habitants de la paroisse de Lachine, et autres lieux, demandant que le chemin de Lachine, à la traverse de Sawyer, à Ste. Anne, à l'extrémité supérieure de l'Île de Montréal, soit réparé aux frais publics.

De la Banque de Montréal, demandant une prolongation du tems fixé par les 4e et 5e Victoria, chap. 98, pour le versement du capital additionnel de la dite Banque.

De William Macintosh, et autres, habitants du bas de Lachine. demandant que l'Ordonnance pour l'amélioration de la partie supérieure du chemin de Lachine s'étende également à toute la partie inférieure du dit chemin.

De Thomas M·Lean, et autres, habitants du township de Zorra. Est, demandant que le dit township soit divisé en deux townships.

De Charles Cunningham, et autres, de la cité de Londres, en Angleterre, demandant un Acte d'Incorporation pour former une Compagnie pour faire la pêche, et pour d'autres objets.

Du Conseil Municipal du district de Johnstown, demandant que l'Acte des Municipalités soit amendé.

Du Conseil Municipal du district de Johnstown, demandant que vingt-cinq mille acres de terre soient mises à part par la loi, pour doter les écoles de grammaire de district, dans le Haut-Canada.

Du Conseil Municipal du district de Johnstown, demandant à être décharge de l'obligation de payer six mille louis, qui ont été dépensés sur le chemin macadamisé de Brockville à St. Francis, et que cette

somme soit garantie par le Gouvernement Provincial, et que la balance de trente mille louis qui ont été affectés par un Acte du Parlement, pour l'achèvement de ce chemin, soit payée au dit Conseil Municipal, ou au Bureau des Travaux Publics, ou aux Commissaires des chemins macadamisés.

A. 1843.

De Cyprian Morgan, du township de Yonge. dans le district de Johnstown, demandant à être naturalisé.

De Henry Smith, préset du Pénitencier Provincial, demandant une augmentation de salaire.

De George Rykert, et autres, ci-devant commissaires pour établir les lignes de division pour le district de Niagara, demandant l'établissement d'un mode sommaire pour le recouvrement des frais et dépenses encourus sous l'opération de l'Acte des Commissaires pour établir les dites lignes de division, lequel n'est pas expiré.

De Peter Lampman, et Adam Stull, du township de Grantham, dans le district de Niagara, exposant que leurs pensions, comme miliciens blessés, ne leur ont pas été payées de 1821 à 1838, et demandant une indemnité en conséquence.

Du Conseil Municipal du district de Kamouraska, demandant à révoquer l'Ordonnance relative aux chemins d'hiver, à amender l'Acte des Bureaux d'Enrégistrement, l'Acte des Municipalités et l'Acte qui pourvoit à l'administration de la Justice dans le Bas-Canada.

Du Conseil Municipal du district de Sydenham, demandant une aide pour ériger une Prison et une Cour de Justice dans la ville d'Aylmer, dans le dit district.

De D. McLean, et autres, du township de Buckingham, dans le district de Sydenham, demandant l'abolition des Conseils Municipaux et le renouvellement de l'Acte Provincial du Bas-Canada, 2e Guill, IV. chap. 44.

D'Alanson Cooke, et autres, habitants de la Seigneurie de la Petile-Nation, district de Montréal, demandant que les Conseils Municipaux soient abolis, et que les townships et paroisses incorporés, soient autorisés à élire un certain nombre de personnes pour conduire les affaires de la Corporation, et que le Statut Provincial du Bas-Canada, de la 2e Guill. 4. chap 44, soit remis en vigueur.

De Joseph Laurin, et autres, de la cité de Québec, censitaires du domaine de la Couronne, demandant une déduction d'un tiers des lods et ventes dont ils sont redevables, et qu'il leur soit permis de payer le restant par quatre paiements annuels et égaux.

De François Cinq Mars, et autres, pilotes pour et au-dessous du Havre de Québec, demandant un Acte d'Incorporation.

De Narcisse Arcand, et autres, pilotes pour et au-dessous des Havres de Québec et de Montréal, demandant que le premier pilote de Montréal, qui aborde un navire, ait le droit de le piloter jusqu'à Montréal, s'il est destiné pour ce port.

De Charles Doane et autres, de la Quatrième Division d'York, demandant que les salaires des fonctionnaires publics soient diminués.

De George T. Denison, junior, et autres, de la cité de Toronto, demandant que la porte de la barrière Ouest soit placée en dehors des libertés de la cité, où elle était ci-devant.